

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

<p>Référence : P240722 Durée : 2 jours (14 heures) de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h Lieu : SUR SITE en présentiel</p> <p>Public concerné : Gérant, assistant de gestion/adv, comptable, tout utilisateur de SAGE 100 COMPTABILITE</p> <p>Nombre de participants : Minimum : 1 / Maximum : 5</p> <p>Méthodes Pédagogiques : - Test de positionnement avant la formation - Alternance d'apports théoriques et de mises en situations sous le contrôle du formateur - Manipulations par le stagiaire sur ordinateur - Echanges et validations régulières tout au long de la formation - Validation des acquis par un quiz.</p> <p>Prérequis : - Connaitre le vocabulaire métier et les bases de la comptabilité - Être à l'aise avec l'usage d'un ordinateur (Windows, clavier et souris) - Utiliser le logiciel concerné</p> <p>Besoins matériels / documentaires : A mettre à disposition par le client : Salle avec moyen de projection et des ordinateurs (1/personne) ayant un accès internet, boîte mail et le logiciel SAGE 100 COMPTABILITE concerné correctement installé dans sa dernière version.</p> <p>Intervenant : Formateur certifié SAGE et minimum 5 ans d'expérience</p> <p>Modalités et délais d'accès : En amont de la contractualisation, un entretien permet d'analyser les besoins et un devis de formation est adressé au client. Les dates sont déterminées entre le Client et le Prestataire. L'action de formation peut débuter dans un délai de 2 mois après signature du devis. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.</p> <p>Sanction : certificat de réalisation</p>	<p style="text-align: center;">SAGE 100 COMPTABILITE <i>PERFECTIONNEMENT</i></p> <p>Objectif professionnel : Utiliser les fonctionnalités avancées du logiciel</p> <p>Objectifs opérationnels et évaluables : A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Etablir les déclarations de tva avec le logiciel2. Pratiquer la comptabilité analytique et les budgets3. Utiliser les automatisations du logiciel <p>Contenu :</p> <p>I. Automatisation des traitements</p> <ul style="list-style-type: none">• Les écritures d'abonnement• Import des relevés bancaires et leur exploitation (SAGE DIRECT)• Rapprochement automatique• Gestion charges et produits constatées d'avance• Gestion de devises• Rappel et relances clients <p>II. Gestion de la TVA</p> <ul style="list-style-type: none">• Principe de fonctionnement de SAGE• Gestion des différents types d'exigibilités (Débit, encaissement)• La TVA intracommunautaire et autres régimes spéciaux• Le registre de taxe• La déclaration de Taxe <p>III. La comptabilité analytique et les budgets</p> <ul style="list-style-type: none">• Principe de fonctionnement• Les plans analytiques• La saisie analytique• Les postes budgétaires• Les éditions analytiques et budgétaires <p style="text-align: center;">VERIFICATION DES ACQUIS – Quiz</p>
---	--

Indicateurs de résultats sur la thématique
SAGE 100 COMPTABILITE :
Ils seront communiqués dès que
disponible

Conditions de réussite :

- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant la formation
- Ne pas s'absenter pendant la formation
- Les stagiaires doivent être acteur pendant la journée
- Mettre en application au plus vite les acquis dans l'entreprise après la formation
- Prendre des notes tout au long de la formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 75 33 10 83 033 auprès du préfet
de région de Nouvelle-Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat

Date :

Signature client avec cachet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), Anabioz peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Nouvelle-Aquitaine...) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.